

## Améliorer les conditions de développement de l'entreprise et de l'industrie

Quel est le nouveau visage de l'industrie ?

Est-il important de développer l'esprit d'entreprise ?

Où mène la mondialisation ?

Les entreprises doivent-elles définir de nouvelles stratégies en matière d'organisation ?

Pourquoi ces investissements en actifs incorporels sont-ils si importants ?

Quid du gouvernement d'entreprise ?

Une entreprise doit-elle se soucier de son éco-efficience ?

En quoi la politique industrielle a-t-elle évolué ?

Que se passe-t-il en dehors de l'OCDE ?

Quelle peut être la contribution de l'OCDE ?

### Introduction

L'environnement dans lequel les entreprises exercent leur activité a changé et ce changement appelle une évolution parallèle des stratégies gouvernementales intéressant l'industrie. La rapidité du progrès technologique, la mondialisation et l'intensification de la concurrence aux niveaux national et international imposent une nouvelle donne aux entreprises. On assiste à l'apparition d'une multitude de possibilités radicalement nouvelles d'exercer des activités commerciales, qu'elles consistent à développer des services fondés sur le savoir ou des biens à forte intensité technologique, à trouver des créneaux spécialisés pour de nouveaux logiciels, des services destinés aux entreprises ou des produits respectueux de l'environnement, à exploiter les perspectives ouvertes par l'Internet et le commerce électronique, ou encore à s'allier avec des concurrents pour mettre en commun des actifs dans le cadre d'opérations de fusion ou de coentreprises de dimension mondiale.

*Quelles sont les conséquences de cette évolution pour les pouvoirs publics ?* Sur des marchés en mutation rapide et en voie de mondialisation, la solution consistant à apporter un soutien à certaines technologies, certaines branches d'activité ou certaines entreprises en particulier peut se révéler extrêmement contre-productive. Les aides et subventions orientées vers de mauvaises cibles permettent la survie d'activités et d'entreprises non viables. Aujourd'hui, les secteurs axés sur les technologies de l'information et des communications (TIC) génèrent un accroissement de la productivité dans tous les pays de l'OCDE. Demain, c'est peut-être dans les secteurs d'activité liés aux biotechnologies et aux nouveaux matériaux que l'on trouvera les entreprises les plus performantes. Les jeunes entreprises innovantes et les secteurs émergents ne règnent souvent qu'un seul été et ne tardent jamais à être éclipsés par des rivaux en plein essor.

Les pouvoirs publics ont le devoir d'instaurer un environnement propice à une évolution structurelle constante dans les entreprises et l'industrie en général. C'est grâce à la cession et à l'acquisition d'actifs, à l'entrée et la sortie d'entreprises, à l'expansion et au déclin de secteurs d'activité que les ressources sont réaffectées au profit des meilleurs, dans le cadre d'un processus mu par la concurrence qui sert l'amélioration de la productivité et la performance économique. Les stratégies gouvernementales intéressant l'industrie doivent viser à mettre en place les conditions d'ensemble indispensables au bon fonctionnement du marché. Elles ont également vocation à entrer en action lorsque les mécanismes du marché ne permettent pas de résoudre certains problèmes de société, notamment de faciliter l'ajustement structurel ou la protection de l'environnement, ou sont à l'origine d'un sous-investissement, par exemple, dans les domaines de la recherche et de la formation. ■

## Quel est le nouveau visage de l'industrie ?

Dans les pays de l'OCDE, l'industrie a évolué et repose désormais de plus en plus sur des activités fondées sur le savoir, des activités caractérisées par le rôle prédominant des services et une présence plus marquée des petites entreprises. Dans les économies fondées sur le savoir, les activités industrielles sont plus directement axées sur la production, la diffusion et l'utilisation de connaissances et d'informations. La maîtrise des nouvelles technologies et de leur application aux processus de production et aux produits est un facteur déterminant de la compétitivité. Dans tous les pays de l'OCDE, on constate que les activités à forte valeur ajoutée prennent désormais le pas sur les activités à faible valeur ajoutée. Même les secteurs manufacturiers traditionnels comme l'industrie chimique et la sidérurgie abandonnent progressivement les lignes de produits les moins sophistiquées au profit de biens et de services à plus forte intensité technologique.

L'industrie manufacturière ne représente plus que 20 % à peine du produit intérieur brut (PIB) dans la zone de l'OCDE. Les secteurs de services génèrent désormais, en valeur, entre la moitié et les trois quarts de la production des pays de l'OCDE. La création d'emplois dans le secteur des services est supérieure à la croissance globale de l'emploi dans la zone de l'OCDE où environ 65 % de la main-d'œuvre occupent un emploi dans des activités liées au secteur des services. Les services traditionnels, comme la restauration et les soins de santé, sont en plein essor, ainsi que les services axés sur la technologie,

notamment le secteur de la conception de logiciels.

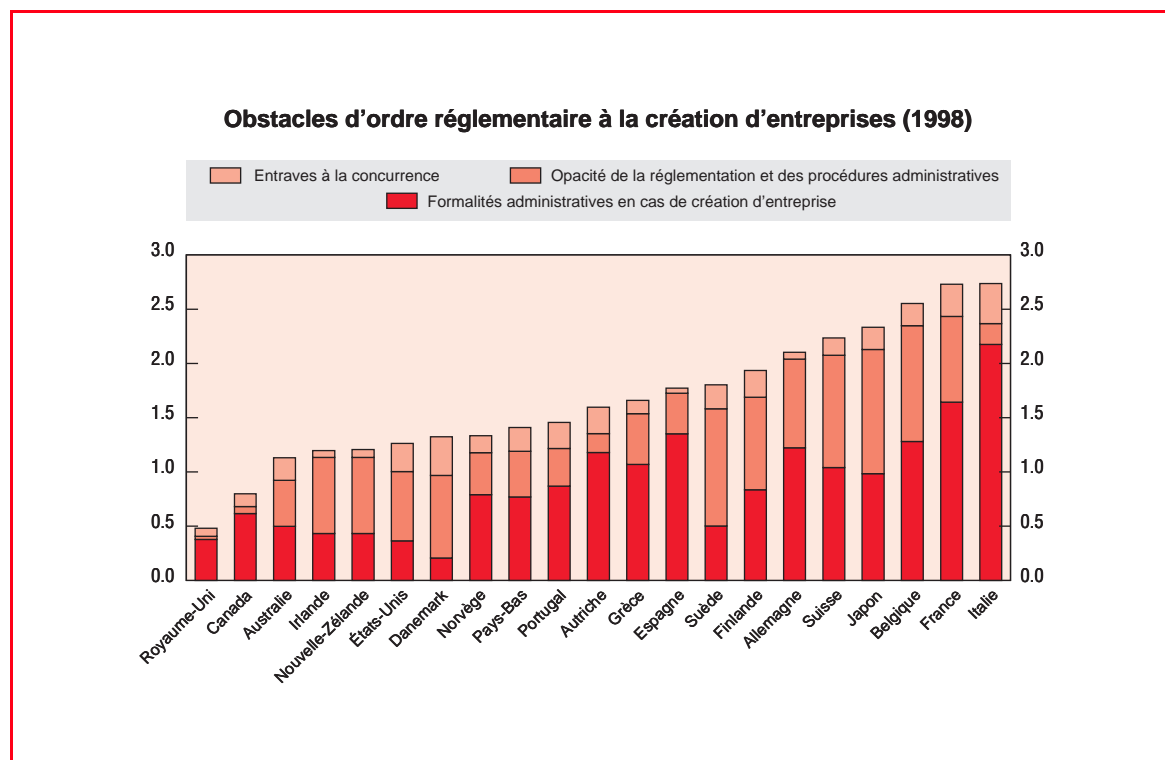
Le sous-ensemble des services stratégiques aux entreprises apporte à lui seul une contribution non négligeable à la croissance. Il regroupe des fournisseurs de logiciels et des prestataires de services de traitement de l'information, des entreprises réalisant des essais techniques et des évaluations en matière de R-D, des prestataires de services dans les domaines de la publicité et du marketing, de la valorisation des ressources humaines et du conseil en organisation. Prenant leur pleine mesure dans les secteurs caractérisés par une grande flexibilité, un degré élevé de spécialisation, une tendance à externaliser les approvisionnements et la petite taille des unités de production, ces services permettent aux grandes entreprises d'utiliser plus efficacement leurs propres ressources.

La restructuration industrielle décrite précédemment s'est accompagnée d'une montée en puissance des petites entreprises. Sous l'effet des nouvelles technologies et de l'évolution des structures des entreprises, il semble que la compétitivité repose moins que par le passé sur les économies d'échelle. Les grandes entreprises se spécialisent davantage et se recentrent sur leurs métiers de base tout en externalisant la production de certains biens et services auprès de petites et moyennes entreprises (PME). L'expansion des services à vocation technologique donne une valeur supplémentaire à certaines qualités comme la flexibilité et la capacité d'innover et de réagir vite, qui sont plutôt l'apanage des entreprises de petite taille. Plus de 95 % des entreprises des pays de l'OCDE sont des PME et celles-ci fournissent de 60 à 70 % du nombre total d'emplois dans la plupart des pays. ■

## Est-il important de développer l'esprit d'entreprise ?

L'existence d'un esprit d'entreprise qui conduit à des réussites concrètes est désormais l'un des principaux moteurs de la croissance économique. Elle est conditionnée par la capacité des individus à se lancer dans de nouveaux projets, par le nombre et la qualité des « jeunes pousses » qui voient le jour et par la facilité avec laquelle les entreprises peuvent entrer et sortir du marché. Une fois enclenchée, la dynamique en vertu de laquelle des entreprises nouvelles sont créées au moment même où d'autres grandissent ou meurent doit s'auto-entretenir. L'entrée sur le marché et la sortie du marché des entreprises sanctionnent tout simplement le transfert des parts de marché des entreprises les moins performantes vers les plus efficaces, celles qui se sont imposées face à leurs rivales, et sont un moyen d'assurer la diffusion du savoir et de la technologie. C'est par le jeu de la concurrence que s'obtiennent les innovations de produits et de procédés et les améliorations de la productivité.

Les systèmes éducatifs et les attitudes face à la prise de risques et à l'individualisme sont des facteurs qui ont une influence déterminante sur la vigueur de l'esprit d'entreprise. Cependant, les pouvoirs publics ont également un rôle à jouer pour stimuler la création d'entreprise. Ils peuvent, par exemple, alléger les contraintes administratives, encourager le développement de l'offre de capital-risque, lever les obstacles fiscaux, renforcer les marchés de titres secondaires et réformer la réglementation régissant les faillites. Les pouvoirs publics peuvent également offrir des condi-



tions privilégiées aux petites entreprises pour les aider à survivre. La diffusion de l'information et de la technologie, les actions en faveur de la formation et du changement organisationnel et les efforts d'accompagnement du processus de mondialisation sont autant de moyens de contribuer à éliminer les entraves à l'expansion des petites entreprises.

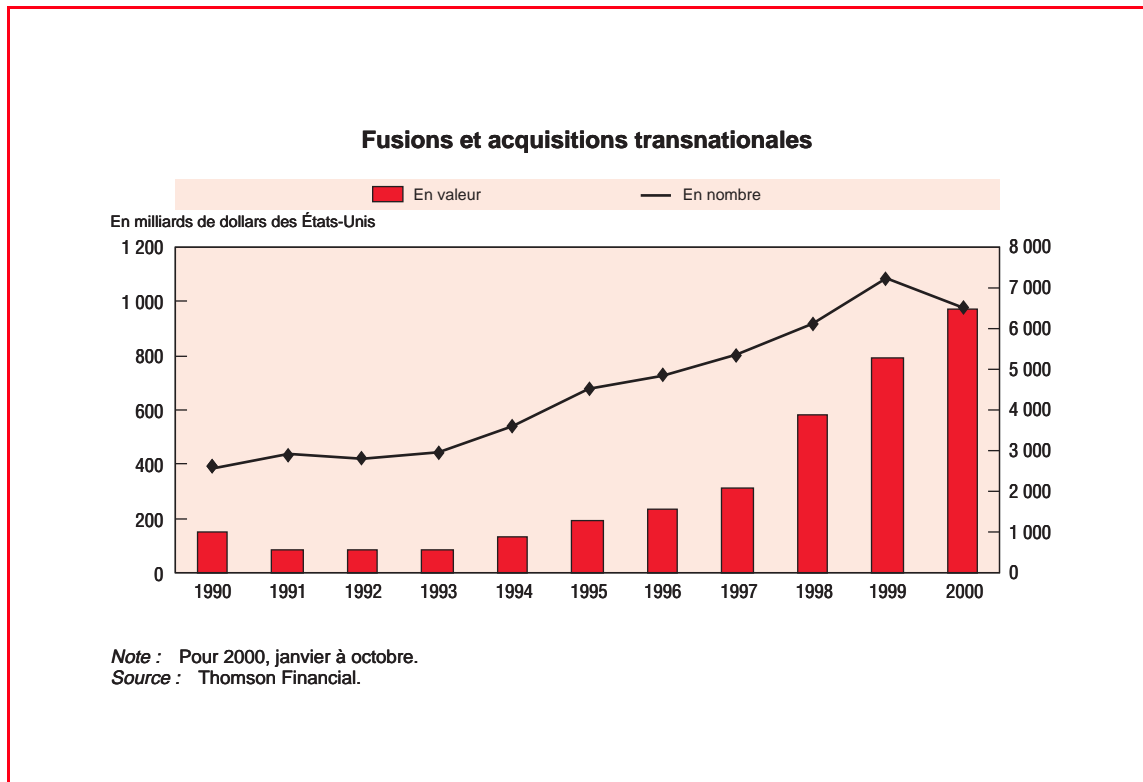
Les entrepreneurs sont de plus en plus souvent des femmes. Le nombre d'entreprises créées par des femmes croît à un rythme très supérieur à la moyenne nationale dans plusieurs pays de l'OCDE. Les femmes entrepreneurs s'aventurent sur de nouveaux créneaux spécialisés, mais elles continuent de se heurter à des obstacles à la création et au développement de leurs entreprises que ne rencontrent pas les hommes. Leurs

difficultés sont souvent liées aux caractéristiques des entreprises qu'elles dirigent (taille, secteur, par exemple), mais trouvent parfois aussi leur origine dans les pratiques discriminatoires dont elles font l'objet. Il est important pour la croissance de parvenir à instaurer un environnement favorable à la création et à l'expansion des entreprises dirigées par des femmes, et c'est d'ailleurs l'un des axes de l'action des pouvoirs publics qui suscite un intérêt grandissant parmi les responsables gouvernementaux. ■

## Où mène la mondialisation ?

Le rythme de la mondialisation entraîne également une modifica-

tion des structures industrielles à l'échelon international. Face à la baisse des coûts de l'informatisation, des communications et des transports, conjuguée à la réforme de la réglementation et à la libéralisation des échanges et de l'investissement, les entreprises n'ont eu d'autre choix que d'adopter des stratégies mondiales. Leurs activités internationales dépassent toutefois le cadre dans lequel s'effectuaient jusqu'ici échanges et investissement. Les opérations transnationales de fusion et d'acquisitions, les alliances stratégiques au niveau international et le commerce électronique sont devenus pour les entreprises des modes d'internationalisation très répandus de leurs activités, de leurs travaux de recherche et de leurs marchés. Le nombre de fusions transnationales a été multiplié par cinq et le nombre de coentreprises et d'alliances straté-



giques de dimension internationale par plus de six entre 1990 et 2000. Parallèlement, les entreprises ont acquis la capacité de coordonner des activités à distance et de vendre sur des marchés mondiaux grâce à l'Internet.

A mesure que les entreprises se redimensionnent à la baisse, elles cherchent à établir des synergies avec d'autres entreprises, y compris à l'échelon international. Elles achètent et cèdent des filiales et des pans d'activité, s'organisent au niveau planétaire en réseaux qui les relient à des fournisseurs et des concurrents. Les sociétés de services s'efforcent de s'associer à des partenaires pour couvrir une zone géographique plus vaste, tandis que les entreprises du secteur manufacturier ont recours à des acquisitions et à des accords de collaboration au

niveau international pour réduire leurs coûts et réaliser des économies d'échelle et de gamme. Si les opérations ainsi conclues se multiplient et croissent en volume, on constate qu'elles ont de plus en plus un caractère intersectoriel qui traduit l'effacement progressif de la frontière entre le secteur manufacturier et celui des services. Les PME forment elles aussi des réseaux mondiaux tant pour la recherche que pour la production et la commercialisation. On assiste à un redéploiement à l'échelon planétaire des actifs industriels et des structures de production, qui devrait générer des gains d'efficacité dans toutes les entreprises, tous les secteurs et tous les pays. Les pouvoirs publics doivent toutefois rester vigilants face au risque que ces évolutions aient des effets préjudiciables à la concurrence et prendre des mesures pour

faire en sorte que leurs retombées positives se concrétisent. ■

## Les entreprises doivent-elles définir de nouvelles stratégies en matière d'organisation ?

Au cœur de la réflexion stratégique des entreprises, les produits, les stocks et les actifs corporels ont cédé la place aux clients, aux salariés et aux actifs incorporels. Les entreprises se tournent vers des modes d'organisation inédits et des pratiques en matière de gestion visant à leur permettre de mieux mettre à profit les technologies, en

particulier les TIC, et s'y adapter, et de se positionner sur la scène internationale. Les modèles de production de masse ont été supplantés par la production à flux tendus et l'externalisation. Les systèmes de gestion hiérarchiques sont abandonnés au profit de modes d'organisation plus horizontaux privilégiant le travail en équipe et la mise en commun des compétences. L'orientation nouvelle tendant à faire du client la clé de voûte de l'édifice, a entraîné la généralisation des produits et services sur mesure, un raccourcissement du cycle de vie des produits et une spécialisation des produits et services qui sont désormais adaptés à des créneaux étroits. Les entreprises s'organisent de plus en plus en réseaux, que ce soit pour la mise au point, la fabrication, l'achat ou la commercialisation de produits. Ces pratiques nouvelles, surtout conjuguées les unes aux autres, favorisent une amélioration des performances. ■

## Pourquoi ces investissements en actifs incorporels sont-ils si importants ?

Les actifs incorporels, notamment la technologie et les compétences, l'organisation et les logiciels, sont des éléments clés de la performance des entreprises. Celles-ci doivent impérativement, si elles veulent rester compétitives, investir dans des activités de recherche-développement, dans la formation de leur personnel, dans des innovations en matière de gestion et d'autres actifs immatériels. Les actifs incorporels prennent désormais le pas sur des facteurs comme les ressources (naturelles), le capital (physique) et le travail (manuel) dans le processus

de production. Les pouvoirs publics accordent souvent des avantages fiscaux aux entreprises qui investissent dans la recherche, mais il n'existe guère d'incitations en faveur des investissements dans les actifs incorporels. Les jeunes pousses, dont les atouts essentiels sont le capital humain, le savoir-faire ou les logiciels, sont quelquefois même pénalisées parce qu'elles ne peuvent amortir leurs actifs incorporels.

Dans les pays de l'OCDE, l'activité économique tend de plus en plus à se dématérialiser. Ce phénomène devrait transparaître aussi bien dans les comptes nationaux que dans les politiques nationales. Les décisions des entreprises et l'affectation des ressources pourraient certainement être améliorées si l'on disposait de moyens permettant de mesurer plus précisément la valeur des actifs incorporels. L'information disponible sur les actifs incorporels varie considérablement d'une entreprise à l'autre. Les entreprises éprouvent souvent des difficultés à s'approprier les avantages procurés par leurs investissements dans des actifs incorporels, ce qui ne fait qu'aggraver les problèmes liés au sous-investissement. C'est en perfectionnant les méthodes comptables et la diffusion de l'information par les entreprises que l'on peut espérer encourager les investissements en actifs incorporels et faire reconnaître leur contribution à la performance des entreprises. ■

## Quid du gouvernement d'entreprise ?

Les règles régissant l'organisation du pouvoir dans l'entreprise influent sur les décisions des parties prenantes à la vie de l'entreprise, au nombre desquelles les investisseurs, les

salariés et les dirigeants. Ces règles peuvent avoir des répercussions sur la performance des entreprises, notamment dans les domaines du financement, de la flexibilité et de l'innovation. Une forte concentration de l'actionariat et la multiplication des participations croisées peuvent, par exemple, freiner la concurrence et amoindrir la mania-bilité des entreprises. Le système de gouvernement d'entreprise a également une incidence sur les choix des entreprises, et notamment sur leurs décisions d'opérer des fusions, de conclure des alliances stratégiques, de se fractionner en unités plus petites, ou au contraire de se déployer pour acquérir des actifs complémentaires. Les systèmes de gouvernement d'entreprise qui favorisent la dispersion de l'actionariat sont généralement plus ouverts, transparents et en phase avec le marché, mais ils présentent l'inconvénient de privilégier une vision à court terme et de ne pas soumettre la direction à une surveillance stricte. La rigidité des systèmes de gouvernement d'entreprise en vigueur dans certains pays peut parfois entraver l'innovation et la croissance. Comme le soulignent les *Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE*, l'enjeu consiste à trouver un juste équilibre entre la prise de risque et l'innovation d'une part, et la nécessité d'exercer une surveillance sur la gestion et d'exiger la reddition de comptes, d'autre part. ■

## Une entreprise doit-elle se soucier de son éco-efficience ?

Les stratégies environnementales constituent l'un des aspects fondamentaux du changement organisa-

tionnel. Dans tous les secteurs, les entreprises se montrent beaucoup plus déterminées à aborder les enjeux du développement durable et à affirmer leur citoyenneté. Nombreuses sont celles qui, dans le secteur manufacturier comme celui des services, mettent au point des stratégies dans le domaine de l'environnement afin de limiter les conséquences négatives de leurs activités sur les écosystèmes. Améliorer leurs résultats grâce à l'éco-efficience, conquérir de nouveaux débouchés commerciaux, redorer leur image auprès de l'opinion publique et se conformer à des codes de conduite (comme les *Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales*) comptent parmi les objectifs que se fixent les entreprises lorsqu'elles définissent leurs stratégies environnementales. Les pouvoirs publics peuvent encourager ce genre de comportement en favorisant l'adoption de systèmes de management environnemental et l'amélioration de l'information sur les stratégies environnementales, et en les reliant aux évaluations des milieux financiers. Ils peuvent généralement contribuer à dynamiser des marchés et à stimuler le développement de procédés industriels et de produits nouveaux et plus viables écologiquement en informant les consommateurs et en encourageant les innovations respectueuses de l'environnement. ■

## En quoi la politique industrielle a-t-elle évolué ?

Dans les pays de l'OCDE, les politiques industrielles ne sont à présent plus axées sur des secteurs ou des aides. A mesure que la nouvelle donne technologique et la mondiali-

sation modifient les conditions de concurrence, les conceptions qui inspiraient jusque-là les politiques industrielles perdent de leur pertinence. Les pouvoirs publics prennent conscience du fait qu'ils ne sont pas les mieux placés pour « désigner les gagnants » et qu'il devient coûteux de distribuer des aides sélectives à l'heure des restrictions budgétaires. Ils préfèrent désormais porter leur effort sur l'instauration d'un climat propre à améliorer la capacité des entreprises de se montrer innovantes, adaptables et concurrentielles.

La réforme de la réglementation est un facteur essentiel pour rendre la concurrence plus vigoureuse et encourager l'arrivée de nouveaux entrants sur les marchés. Les pays de l'OCDE ont accompli des avancées majeures à cet égard dans des secteurs comme les télécommunications, les transports, les services financiers et le commerce de détail, ce qui leur a permis d'obtenir une baisse des coûts en même temps que des gains d'efficacité supplémentaires. Que l'on réduise les aides décrites ou que l'on renforce le droit de la concurrence, les effets produits sont comparables. On peut également privilégier une démarche ayant pour objet d'instaurer des conditions propices au développement d'un tissu de PME. Les pouvoirs publics aident les petites entreprises à trouver des financements, à mettre à profit des technologies nouvelles, à se doter de compétences supplémentaires en matière de gestion, à valoriser les qualifications de leurs dirigeants et à se lancer à la conquête des marchés internationaux. Mais ils peuvent aussi se donner comme priorité de mettre en place des conditions fiscales de nature à inciter les entreprises à investir, à innover et à se réorganiser, de définir des règles de gouvernement

d'entreprise favorisant une bonne circulation des capitaux et la restructuration des entreprises, et d'encourager l'ouverture aux partenaires, aux investissements et aux travailleurs étrangers. ■

## Que se passe-t-il en dehors de l'OCDE ?

Se hisser au rang d'économie fondée sur le savoir est aussi l'ambition d'un grand nombre de pays non membres de l'OCDE. Certaines économies d'Asie, comme Singapour, le Taïpei chinois et la Malaisie, par exemple, ont défini d'ambitueuses stratégies nationales pour assurer la transition. La Chine a fait de l'expansion des filières à forte intensité de savoir l'une des priorités de son dixième Plan quinquennal. Des pays aussi différents les uns des autres que le Viêt-nam, le Pakistan, le Chili et le Brésil concentrent leurs efforts sur les secteurs liés aux TIC et les secteurs fondés sur les biotechnologies. Dans bien des cas cependant, les gouvernements déploient une stratégie descendante dirigée vers des secteurs-cibles et orientent leurs ressources vers des technologies spécifiques. Leurs ambitions sont souvent démesurées par rapport aux compétences et aux ressources technologiques dont ils disposent. Or le fait de privilégier à l'excès les activités manufacturières liées aux TIC peut conduire à négliger des secteurs de services et contribuer à creuser le fossé numérique. Que ce soit par le dialogue sur les politiques à suivre, l'investissement, l'assistance technique ou des projets en collaboration, les pays de l'OCDE ont un rôle à jouer pour aider les pays non membres à éviter les écueils du passage au statut d'économie du savoir. ■

## Quelle peut être la contribution de l'OCDE ?

Le Comité de l'industrie et de l'environnement de l'entreprise (CIEE) a pour mission d'analyser les facteurs qui influent sur la performance des entreprises et de recommander des stratégies destinées à améliorer leurs résultats. En collaboration avec d'autres comités et organes de l'OCDE, dans des domaines aussi divers que la technologie, la fiscalité, la formation et les échanges, le Comité s'attache à dégager des moyens d'améliorer l'environnement dans lequel les entreprises exercent leur activité afin de mieux servir la croissance. Il analyse, au niveau de l'entreprise et des secteurs, les facteurs qui influent sur le climat des affaires et le comportement des entreprises. Il participe ainsi au changement en mettant au jour les domaines dans lesquels des réformes s'imposent tant du point de vue du secteur privé que de celui d'autres intervenants.

Le Comité s'emploie à définir les principes qui doivent présider à l'élaboration des programmes gouvernementaux et s'efforce

d'aider les pays Membres de l'OCDE et les pays non membres à mieux évaluer leurs stratégies et leurs actions. La manière dont chaque pays envisage le gouvernement d'entreprise, les investissements incorporels, la réforme de la réglementation, la mondialisation et quelques autres paramètres est comparée aux conceptions d'autres pays de façon à mettre en lumière les stratégies les plus fructueuses selon les circonstances. Des rencontres entre des représentants des milieux d'affaires, des organisations syndicales et de la société civile sont organisées régulièrement dans le cadre du Forum de la politique de l'entreprise et de l'industrie autour de thèmes tels que l'économie des services, le développement durable, la restructuration au niveau mondial et l'utilisation commerciale de l'Internet.

Le Groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises étudie les divers aspects de l'entrepreneuriat. Il recense les mesures exemplaires à l'égard des petites entreprises et publie régulièrement les résultats d'évaluations des solutions proposées en matière de financement, de gestion, d'accès aux marchés et autres dimensions de l'action des pouvoirs publics. Les travaux d'analyse sur les PME à forte crois-

sance permettent de décrire les caractéristiques des entreprises qui obtiennent des résultats exceptionnellement bons en termes de croissance et de création d'emplois, et de mettre en évidence comment l'action gouvernementale peut favoriser leur expansion. Des études comparatives des réglementations et des mesures gouvernementales en vigueur dans les pays ont débouché sur des recommandations les invitant à engager des réformes pour faciliter l'entrée et la sortie des entreprises et stimuler l'esprit d'entreprise en général. Les études et les évaluations réalisées par le Groupe de travail sont publiées dans les *Perspectives de l'OCDE sur les PME* qui paraissent tous les deux ans.

Le Groupe de travail statistique du Comité a vocation à améliorer les données et la mesure de phénomènes comme la productivité et la mondialisation dans l'industrie. Les données relatives à la démographie des entreprises, notamment à leur taille, à leur âge, à leur durée de vie et au sexe de leurs dirigeants, sont également un axe central de ses travaux. Il élabore des manuels destinés à aider les pays à recueillir des statistiques comparables et à appliquer des méthodes communes. ■

## Références

- **Tableau de bord d'indicateurs STI**  
(2001, à paraître)  
ISBN: (92 01 04 2 P) 92-64-28648-9
- **New Patterns of Industrial Globalisation**  
(2001, à paraître)
- **Women Entrepreneurs in SMEs** (2001, à paraître)
- **Enhancing the Competitiveness of SMEs in the Global Economy** (2001, à paraître)
- **Encouraging Environmental Management in Industry, 2001**  
Sur Internet :  
[www.oecd.org/dsti/sti/industry/indcomp/act/EncouragingEnv.pdf](http://www.oecd.org/dsti/sti/industry/indcomp/act/EncouragingEnv.pdf)
- **Perspectives de l'OCDE sur les PME, 2000**  
ISBN : 92-64-27656-4, 48 dollars EU, 223 p.
- **Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie, 2000**  
ISBN : 92-64-28297-1, 53 dollars EU, 258 p.
- **Une nouvelle économie ? Transformation du rôle de l'innovation et des technologies de l'information dans la croissance, 2000**  
ISBN : 92-64-27694-7, 20 dollars EU, 92 p.
- **The Service Economy, 2000**  
Sur Internet :  
[www.oecd.org/dsti/sti/industry/indcomp/act/services.pdf](http://www.oecd.org/dsti/sti/industry/indcomp/act/services.pdf)
- **Knowledge-based Industries in Asia, 2000**  
Sur Internet :  
[www.oecd.org/dsti/sti/industry/indcomp/prod/Ind-Asia.htm](http://www.oecd.org/dsti/sti/industry/indcomp/prod/Ind-Asia.htm)
- **Asia and the Global Crisis : The Industrial Dimension, 1999**  
ISBN : 92-64-17099-5, 34 dollars EU, 145 p.
- **Les services stratégiques aux entreprises, 1999**  
ISBN : 92-64-27123-6, 48 dollars EU, 235 p.

**Vous pouvez acheter en toute sécurité les publications  
de l'OCDE par l'intermédiaire de la librairie en ligne de l'OCDE**  
[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques,  
Direction des relations publiques et de la Communication.  
Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

## Où nous contacter ?

**ALLEMAGNE**

Centre de l'OCDE  
de BERLIN  
Albrechtstrasse 9/10  
D-10117 BERLIN  
Tél. : (49-30) 2888353  
Fax : (49-30) 28883545  
E-mail :  
berlin.contact@oecd.org  
Internet : [www.oecd.org/deutschland](http://www.oecd.org/deutschland)

**ÉTATS-UNIS**

Centre de l'OCDE  
de WASHINGTON  
2001 L Street N.W., Suite  
650  
WASHINGTON D.C. 20036-  
4922  
Tél. : (1-202) 785 6323  
Fax : (1-202) 785 0350  
E-mail : washington.contact  
@oecd.org  
Internet :  
[www.oecdwash.org](http://www.oecdwash.org)  
Toll free : (1-800) 456 6323

**FRANCE**

Siège de l'OCDE de PARIS  
2, rue André-Pascal  
75775 PARIS Cedex 16  
Tél. : 33 (0) 1 45 24 81 81  
Fax : 33 (0) 1 45 24 19 50  
E-mail : sales@oecd.org  
Internet : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

**JAPON**

Centre de l'OCDE  
de TOKYO  
Landic Akasaka Bldg  
2-3-4 Akasaka, Minato-Ku  
TOKYO 107  
Tél. : (81-3) 3586 2016  
Fax : (81-3) 3584 7929  
E-mail :  
center@oecdtokyo.org  
Internet :  
[www.oecdtokyo.org](http://www.oecdtokyo.org)

**MEXIQUE**

Centre de l'OCDE  
du MEXIQUE  
Av. Presidente Mazaryk 526,  
Colonia: Polanco,  
C.P., 11560, Mexico D.F.  
Tél. : (00.52.5) 281 3810  
Fax : (00.52.5) 280 0480  
E-mail :  
mexico.contact@oecd.org  
Internet :  
[www.rtn.net.mx/ocde/](http://www.rtn.net.mx/ocde/)

**Les Synthèses de l'OCDE sont disponibles sur le site Internet de l'OCDE**

[www.oecd.org/publications/Pol\\_brief/index-fr.htm](http://www.oecd.org/publications/Pol_brief/index-fr.htm)